

Rendre les écrits accessibles : le facile à lire et à comprendre

CONTEXTE

Un certain nombre de personnes (enfants, personnes en situation de handicap, d'illettrisme, public migrant...) ont parfois plus de difficultés que les autres à comprendre les informations écrites.

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et la loi du 11 février 2005 précisent que celles-ci doivent recevoir des informations accessibles, afin de les amener vers plus d'autonomie.

Pour que les documents soient compréhensibles au plus grand nombre, il importe qu'ils soient rendus accessibles à tous les niveaux (forme, contenu...) et ainsi adaptés aux attentes et aux capacités d'attention et de compréhension des personnes ayant des besoins spécifiques.

Les règles européennes du facile à lire et à comprendre, élaborées dans le cadre du projet européen « Pathways » avec les personnes en situation de vulnérabilité, ont pour but d'aider les concepteurs des écrits à rendre les documents qu'ils produisent faciles à lire et à comprendre.

- > **Durée** : 2 jours + 1 journée de retour d'expérience - soit 3 jours
- > **Cette formation nécessite l'utilisation de plusieurs ordinateurs et salles pour les travaux en sous-groupe.**
- > **Formation ou appui méthodologique en intra, sur demande**
- > **Formation en inter-structures** les 15 novembre et 14 décembre 2021, à Dijon



Intervenante

Nastasia MONCHICOURT ou **PAULINE PAYRASTRE**



Tarifs 2021

980 € à 1 380 €/jour en intra

180 € à 250 €/jour/personne en inter-structures

(conditions tarifaires page 67)

OBJECTIFS

- > Connaître les règles européennes du facile à lire et à comprendre
- > Savoir utiliser les règles européennes du facile à lire et à comprendre pour la traduction ou l'écriture de documents
- > Comprendre la nécessité d'impliquer les personnes ayant des besoins spécifiques tout au long du processus et réfléchir aux modalités pratiques de cette implication (conception, évaluation et validation)
- > Savoir évaluer un document écrit en facile à lire et à comprendre

CONTENU

- > Le contexte général et les origines du facile à lire et à comprendre
- > Les règles européennes du facile à lire et à comprendre
- > L'écriture et la traduction de documents en facile à lire et à comprendre
- > Le rôle des personnes accompagnées dans le processus de conception, d'évaluation et de validation des documents et l'organisation à mettre en place pour les professionnels
- > L'évaluation d'un document en facile à lire et à comprendre et l'utilisation du logo
- > Présentation d'initiatives
- > La mise en place d'une démarche institutionnelle

PUBLICS DESTINATAIRES ET PRÉREQUIS

- > Tout professionnel (équipes éducatives, administratives, encadrants...) et des personnes accompagnées

Pour les professionnels : pas de prérequis spécifiques

Pour les personnes accompagnées : il n'est pas nécessaire de savoir lire, ni écrire mais pouvoir s'exprimer devant un groupe et faire part de son avis est indispensable

MODALITÉS (cf p. 9)

- > Apports théoriques et méthodologiques
- > Exercices d'application sur la base des documents fournis par les stagiaires
- > Échanges et apports de conseils d'amélioration sur les documents
- > Apports de conseils pour initier une démarche institutionnelle